DEPARTEMENT
MOSELLE
ARRONDISSEMENT
METZ CAMPAGNE
CANTON
LE PAYS MESSIN

#### COMMUNE D'OGY-MONTOY-F

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le

ID: 057-200073609-20221004-DCM622022-DE

# EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL

# DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# du **04 OCTOBRE 2022**

NOMBRE:

L'an deux mil vingt-deux, le quatre octobre, le Conseil Municipal de la Commune de OGY-MONTOY-FLANVILLE étant réunie au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

de conseillers en exercice : 21 de présents : 18 de votants : 20

#### Etaient présents :

Mmes BADIE Nataly, BAYEUR Laurence, BECKER Aline, FRANCOIS Andrée, GAUTIER Marina, GUILLAUME Monique, HAJRI Sabrina, MARX Anne-Marie, SIMONIN Valérie

Mrs BASTIEN Alain, DIETRICH François, DIM Lucien, ERBSTOSSER Laurent, GRANDJEAN Guillaume, LACOGNATA Alain, MANGIN Sébastien, VOITURET Gilles

#### Étaient absents excusés :

### <u>Étaient absents</u> :

#### Procurations:

Mme MANGIN Marie-Françoise qui a donné procuration à Mme GAUTIER Marina

Mr FRERY Francis qui a donné procuration à Mr VOITURET Gilles Mr LEVE Damien qui a donné procuration à Mme BADIE Nataly

Le Maire certifie que le compte cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 11/10/2022 et que la convocation du Conseil avait été faite le 29/09/2022

Un scrutin a eu lieu Mme Andrée FRANCOIS a été nommée pour rendu de remplir les fonctions de secrétaire

# N° 62/2022

# Remboursement de frais engagés par M. Eric GULINO pour la commune OMF

Monsieur Eric GULINO quitte la salle, Madame MARX Anne-Marie prend la Présidence en son absence.

- VU les frais avancés par Monsieur GULINO Eric pour l'achat en urgence de matériel sportif destiné à l'organisation du tournoi de foot des ados,
- VU la pièce justificative fournie,

Ayant entendu l'exposé de Madame MARX Anne-Marie, Adjointe au Maire.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal par 20 VOIX POUR :

- ACCEPTE de rembourser à Monsieur GULINO Eric la somme de 400,00 € TTC pour l'achat de buts de football,
- VOTE les crédits nécessaires à cet effet.





Pour extrait conforme Ogy-Montoy-Flanville, le 04 octobre 2022

Le Maire, Eric GULINO